

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Sage-femme

1. Intitulé du module

La sage-femme et son environnement : Santé publique et complexité

2019-2020

Code : BSc – S.SF.370.2003.F.18

Type de formation : Bachelor Master MAS CAS Autre

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 8

Langue principale d'enseignement

Français Allemand Italien Anglais pour la littérature
 professionnelle Autre

3. Prérequis

Avoir validé le module avoir suivi le module Pas de prérequis Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme : 1.1, 1.2 ; 1.3, 1.4
- 2. Rôle de communicateur.trice : 2.1, 2.4
- 3. Rôle de collaborateur.trice : 3.1 ; 3.2
- 4. Rôle de manager : 4.1
- 5. Rôle de promoteur.trice de la santé (Health Advocacy) : 5.1, 5.2, 5.3
- 6. Rôle d'apprenant.e et de formateur.trice : 6.3
- 7. Rôle de professionnel.e : 7.1, 7.2, 7.4

Buts et objectifs généraux d'apprentissage

Développer une compréhension de la santé maternelle et périnatale dans une perspective de santé publique.

Situer l'impact de la profession dans le maintien et l'amélioration de la santé des femmes et des familles en renforçant ses pratiques de prévention et de promotion de la santé et en intégrant les déterminants sociaux de la santé tout au long du parcours de vie. Prendre en compte la diversité dans ses pratiques professionnelles et interprofessionnelles lors de situations complexes.

- Identifier la situation des femmes et des enfants sur la base de données épidémiologiques nationales et dans les différents pays du monde, y compris dans les pays à faible ou moyen revenu
- Intégrer les interventions de prévention et de promotion de la santé en s'appuyant sur des concepts et des modèles reconnus
- Renforcer ses pratiques d'éducation pour la santé en périnatalité afin de soutenir le développement des compétences en santé des femmes et des familles
- Intégrer les éléments importants du début de la vie, des déterminants de la santé et des inégalités sociales de santé dans la réflexion et l'action professionnelles
- Promouvoir des soins favorables à la diversité des populations en développant ses connaissances et en recourant à la collaboration interprofessionnelle dans et au-delà du réseau socio-sanitaire
- Traiter la complexité de la Préparation A la Naissance et à la Parentalité (PANP) et son ancrage dans la promotion de la santé et dans la prévention
- Concevoir et réaliser une PANP en intégrant les connaissances relatives à la thématique du module et en respectant les besoins des couple

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Concepts de santé publique : début de la vie, prévention et promotion de la santé, éducation pour la santé, compétences en santé (*health literacy*), déterminants sociaux de la santé, inégalités sociales de santé, éthique en santé publique, outil de construction et d'évaluation de projet
- Santé reproductive, santé maternelle et infantile, en pays industrialisés et dans les pays à faible ou moyen revenu, santé globale, système socio-sanitaire et réseaux, indicateurs et épidémiologie, programmes de santé publique en périnatalité, vaccinations, droits humains-droits de l'enfant
- Préparation à la naissance et à la parentalité : historique et évolution de la préparation à la naissance et à la parentalité, objectifs, contenus, travail corporel, animation de groupe, rôle professionnel de la sage-femme dans la PANP dans une vision de santé publique
- Problèmes prioritaires en santé publique – identifier, prévenir, détecter, agir : diversité, précarité, violence domestique, mutilations génitales féminines, maltraitements et négligences infantiles, encouragement précoce, grossesse chez les adolescentes
- Pluralisme thérapeutique, migration, interprètes communautaires
- Médecines alternatives et complémentaires : données issues de la recherche et assurances sociales

Modalités pédagogiques

- Cours
- Travaux de groupe, visites de services divers (stages-flash)
- Ateliers et séminaires formatifs
- Guidance pour travail de validation : réalisation d'une PANP en groupe auprès de couples ou de femmes enceintes
- Recherche documentaire

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral

Ecrit

Pratique

Théorique

- La présence aux cours est obligatoire ainsi que la participation aux travaux ; en cas d'absence, un travail individuel supplémentaire peut être demandé
Validation sommative en deux parties :
- Conception d'une PANP : élaboration, réalisation et analyse du projet PANP
- Travail écrit portant sur les concepts du module
- Chaque partie est validée pour elle-même

Dates de l'examen et du retour des travaux :

- Travail écrit : semaine 20 : 12.05.2020
- Projet de PANP en semaine 9 : 28.02.2020 et travail finalisé en semaine 24 : vendredi 12.06.2020

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants en début d'année, après le 1^{er} stage.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à chacune des évaluations sommatives. En cas d'échec, la validation échouée doit être refaite selon des modalités équivalentes.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents FX) selon le barème fédéral.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents F) selon le barème fédéral.

La note finale est attribuée par le cumul des points des deux parties en tenant compte des conditions précédentes (validation des 2 parties)

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation possible

Remédiation

- Modalités : Travail complémentaire équivalent à la partie échouée.
- Date : semaine 36

NB : La qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

Répétition

- **Modalités :**
- Répétition du module
- Selon l'article 16, al 3 des directives de filière du Bachelor of Sciences HES-SO de sage-femme du 15.07.2014, la modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et la responsable du module, précisant les exigences et les conditions de réussite.
- **Délai :** année académique suivante.
- **Conditions de validation du module :**
- Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition. La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec).
- En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module

8. Remarques

9. Bibliographie principale

10. Enseignants

- A. Lachance, F. Schläppy, B. Michoud, M.- P. Politis Mercier, Intervenants externes

Nom des responsables de module : M.-P. Politis Mercier, A. Lachance

Descriptif validé le : 17.09.2019

Par N. Oberhauser